

CREATION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI PARTICIPATIF DES COPROPHAGES AVEC L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE – STAGE (F/H)

Localisation du poste	<p>Muséum national d'Histoire naturelle, CESCO 45 rue Buffon – 75005 PARIS</p>
Le poste	<p><i>Ce stage de 6 mois se déroule au sein du CESCO, et sera co encadré avec l'enseignement agricole.</i></p> <p>Les sciences participatives sont définies comme les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels participent de façon active et délibérée (Houllier 2016). L'enseignement agricole s'est emparé de ces outils qui croisent des enjeux pédagogiques, scientifiques et sociétaux. Ils permettent aux apprenants d'avoir une approche active et raisonnée vers la transition agro-écologique.</p> <p>La profession agricole s'interroge sur ses pratiques antiparasitaires : ces pratiques vétérinaires sont utilisées de manière préventive et curative sur les animaux d'élevage. Les antiparasitaires sont principalement éliminés par voies fécales. Ces traitements ont souvent un effet négatif sur les invertébrés coprophages ce qui perturbe les processus de dégradation des déjections dans les pâtures.</p> <p>Il existe de nombreux protocoles d'observation des coprophages qui requièrent des connaissances entomologistes pointues et qui nécessitent une identification en salle qui ne sont pas abordables par les non-spécialistes. Le développement d'un outil de suivi des communautés de coprophages (coléoptère, diptères) réalisable par la communauté agricole semble nécessaire pour évaluer et suivre l'impact des pratiques : c'est l'objectif de ce stage. En particulier, ce protocole devra être non létal et réalisable de manière standardisée par des non-spécialistes pour que l'enseignement agricole et plus largement la communauté agricole puissent s'en emparer.</p> <p>Dans la première étape (4 semaines environ), le/la stagiaire réalisera une synthèse bibliographique des différentes études scientifiques qui ont montré l'impact des antiparasitaires sur la communauté coprophile ainsi que des réflexions de la profession agricole sur le sujet. Il/elle inventoriara les différents protocoles d'observations des coprophages. Durant cette étape, des rencontres seront organisées avec les directeurs/trices d'exploitation agricole des établissements identifiés afin de préparer l'étape suivante.</p> <p>La deuxième étape (mars-juin) concerne la partie expérimentale où le/la stagiaire établira un plan d'échantillonnage et testera un ou plusieurs protocoles de suivi des coprophages qu'il aura retenus. Afin de mesurer la puissance du dispositif proposé, il s'agira de croiser autant que possible les modalités : bouses traitées et non traitées ; parcelles avec et sans pâturages l'année précédente ; proximité d'espaces naturels (en particulier de la forêt). Cette partie expérimentale sera réalisée sur le site de la Bergerie Nationale de Rambouillet (établissement public de l'Enseignement Agricole), partenaire de ce stage.</p> <p>Une fois ses résultats analysés et discutés, le stagiaire proposera dans son mémoire des perspectives pour le déploiement de ce protocole dans les établissements d'enseignement agricole (pour l'année 2022), afin de mesurer le potentiel pédagogique du dispositif afin de favoriser l'appropriation de ces observations par la communauté agricole. Cette partie prendra une place plus ou moins importante en fonction du profil pro ou recherche du candidat.</p>
Encadrement	Romain Julliard – professeur, encadrant scientifique principal
Relations	En interne : UMR Centre d'Ecologie et Science de la Conservation (Département

professionnelles	Homme et Environnement) En externe : Mission élevage de l'enseignement agricole, Université de Montpellier 3 CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)
Compétences et connaissances nécessaires	<ul style="list-style-type: none">↻ - capacité de travailler de manière autonome et en partie en équipe↻ - capacité à établir un plan d'échantillonnage↻ - rigueur scientifique↻ - bonnes connaissances en écologie↻ - des compétences en médiation scientifique seraient un plus
Horaires et conditions de travail	<i>Lieux de travail</i> : MNHN (Paris) et Bergerie Nationale (Rambouillet) <i>Prise de fonction souhaitée</i> : février <i>Contrat ou niveau d'emploi</i> : stage de 6 mois Master 2 (recherche ou pro) Date limite de candidature : 17 décembre 2020 Gratification stage
Contacts	Pour toutes questions : Marine Gérardin, coordinatrice sciences participatives enseignement agricole – CESCO : marine.gerardin@mnhn.fr Déposez un dossier de candidature via la plateforme de recrutement du Muséum via le lien ci-dessous : https://apps.mnhn.fr/Candidature/?tk=23611527